**30ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(7 - 18 mai 2018)**



**Bangladesh**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 14 mai 2018 (matin)

Merci Monsieur le Vice- résident.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation du Bangladesh pour la présentation de son rapport.

La France tient à saluer les progrès accomplis sur le droit à l’alimentation, aux soins et à l’éducation au Bangladesh, et le bon accueil que le pays a fait aux nombreux réfugiés en provenance de Birmanie.

La France adresse les recommandations suivantes au Bangladesh :

* mettre en œuvre sans délai les recommandations acceptées à l’occasion du 2ème cycle de l'EPU en matière d’exécutions extra-judiciaires, de disparitions forcées et contre la torture ;
* combattre les violences contre les femmes et les enfants et agir pour leurs droits, notamment par l'éducation et des programmes de prévention ;
* garantir la liberté d’expression dans le *Digital Security Act*, et l’assurer dans les faits ;
* garantir la protection et les droits des personnes appartenant aux minorités en mettant en œuvre les engagements des accords de paix de 1997 dans les *Chittagong Hill Tracts* ;
* donner à la Commission Nationale des Droits Humains les moyens d’exercer pleinement sa mission ;
* garantir la sécurité des défenseurs des droits de l’Homme.

Je vous remercie./.